



Les thermes en aout 2015

Cassinomagus, hier c'était ceci :

- Jean Henri Moreau, à compter de 1958, a consacré une partie de sa vie à la résurrection de l'antique Cassinomagus, dirigeant des fouilles considérables qui allaient faire sortir de terre des thermes gallo-romains des I^{er} et II^e siècles, parfaitement conservés, les plus beaux et les plus importants d'Europe occidentale. Il a créé à cette même date la «*Â Société des Amis de ChassenonÂ* », qui a organisé et pris en charge les visites du site de mars à octobre, recevant depuis un quart de siècle entre 17 000 et 18 000 visiteurs chaque année. En 1988, le Département de la Charente exproprie les thermes pour assurer la pérennité du travail de JH Moreau.

- En 2008, le Département, propriétaire, prend en charge la gestion du site afin de le rendre encore plus attractif en lui donnant les moyens d'accueillir jusqu'à 50 000 visiteurs par an. Deux phases d'aménagement ont été programmées : la première, lancée dès 2007 avec la construction d'un bâtiment d'accueil, de salles pédagogiques et une base archéologique, et, en 2014, après plusieurs reports, la seconde phase fut lancée avec le remplacement de la couverture en tuiles qui avait vieilli et pesait sur les vestiges romains, par un velum.

Cassinomagus aujourd'hui c'est cela : avril 2015, changement de majorité au Conseil Départemental de Charente : promesse de campagne, le nouveau président du département de la Charente annonce l'interruption des travaux à Chassenon le 11 avril au motif que les travaux de rénovation avaient un coût excessif. L'assemblée départementale vote le 23 juin l'arrêt définitif des travaux, sans qu'aucune autre solution de remplacement ne soit proposée. Le site est fermé sans date de réouverture à compter du 21 septembre et le personnel a été entièrement réaffecté.

Cassinomagus aujourd'hui que des interrogations!

- Interrogations sur les lieux et conditions de réaffectation des personnels?
- Interrogations sur les dates et conditions d'ouverture du site au public en 2016? **Et s'il ne devait pas rouvrir?**

- Interrogations sur la transparence financière de l'opération couverture : toute la communication laisse croire que sur les 10 M€ prévus pour la réfection de la toiture, après 1,6 M€ de pénalités réglés pour rupture des contrats, le Département serait à même d'économiser 8,4 M€!!! **Il ne faut pas prendre les électeurs pour des ignorants!!!** Le coût des études, il a bien fallu le régler! Le coût des travaux réalisés pour découvrir ¼ de la surface de la toiture, il faut bien le régler! Les participations de l'Europe, de l'Etat, de la Région peut être, pour financer un projet qui n'a plus lieu d'être, soit elles ne seront pas versées, soit il faudra les restituer! Alors quelle somme reste-t-il réellement pour financer de nouvelles études, pour remettre une toiture là où il n'y en a plus, pour changer la toiture non démontée et qui repose sur les murs romains ce qui exerce sur eux depuis de trop nombreuses années une charge excessive qui les dégrade progressivement?Â
- Au bout du compte ne va-t-on pas découvrir que le projet final aura couté plus cher que le projet initial?**

- Interrogations sur les conséquences économiques : le manque à gagner du point de vue touristique pour toutes les structures qui vivent du tourisme en Charente Limousine et Pays de la Météorite, le manque à gagner pour les entreprises, notamment l'entreprise Vilquin de Jarnac (incidence sur le plan de charge, l'emploi, de cette entreprise charentaise?),
- Interrogations sur la ruine de la réputation de Chassenon auprès du public et des tours opérateurs,
- Interrogations sur les risques de vandalisme et de vols : personne sur les 25 hectares du site, personne à l'accueil, dans la salle d'exposition et sur le site pendant plusieurs jours si pas plusieurs semaines d'affilé,
- Interrogations sur la volonté des élus du département à remettre le site en bon état de marche : la conseillère départementale en charge de la Culture, n'a-t-elle pas préparé toutes les délibérations pour la fermeture du site sans l'avoir jamais visité? Le président de Charente Tourisme n'a-t-il pas déclaré qu'il ne savait pas où se trouvait Chassenon,?
- Interrogations sur les risques auxquels s'expose une collectivité qui prend volontairement des mesures de nature à dégrader de façon irrémédiable une partie de son patrimoine **qu**
i est le patrimoine de nous tous
?

Les nouvelles rubriques de «Â Cassinomagus vivraÂ » sur le site interne

<http://www.amis-chassenon.org/> portent sur :

La réalité financière va être douloureuse, Grand merci à nos amis britanniques, Ce fut la dernière journée des Amis de Chassenon avec l'Etablissement Public

(Ne les manquez pas!!!)

